



La Commune de VERNY est dotée depuis le 23 janvier 2023 d'un dispositif de recueil des cartes nationales d'identité et passeports.

Pour déposer un dossier, vous devez obligatoirement prendre rendez-vous en ligne en cliquant sur le lien ci-contre : .....  
L'application vous permettra d'accéder au site de l'ANTS pour effectuer votre pré-demande et vous demandera de renseigner votre numéro de pré-demande. Une fois le rendez-vous pris, vous recevrez un mail de confirmation de votre rendez-vous.

Tout mineur doit être présent et accompagné du parent justifiant de l'autorité parentale qui a fait la pré-demande et qui devra fournir un justificatif d'identité valide.

Avant votre rendez-vous en mairie, préparez les pièces justificatives :

Documents à fournir	Carte d'identité		Passeport	
	1 <sup>ère</sup> demande	Renouvellement	1 <sup>ère</sup> demande	Renouvellement
N° de pré-demande et/ou QR Code (pensez à imprimer le récapitulatif de pré-demande)	X	X	X	X
Photo d'identité de moins de 6 mois et ressemblante (fournir la planche complète)	X	X	X	X
Justificatif de domicile de moins d'un an	X	X	X	X
Carte nationale d'identité : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Passeport 1<sup>ère</sup> demande</u> : valide ou périmée depuis moins de 5 ans</li> <li>• <u>CNI renouvellement</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>En cas de vol</b> : déclaration de vol (réalisée en gendarmerie ou commissariat)</li> <li>○ <b>En cas de perte</b> : déclaration de perte (peut être réalisée lors du dépôt de votre dossier)</li> </ul> </li> <li>• <u>Passeport renouvellement</u> : si le passeport est périmé depuis plus de 5 ans, perdu ou volé</li> </ul>		X	X	X
Passeport à renouveler : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>En cas de vol</b> : déclaration de vol (réalisée en gendarmerie ou commissariat)</li> <li>○ <b>En cas de perte</b> : déclaration de perte (peut être réalisée lors du dépôt de votre dossier)</li> </ul>				X
Acte de naissance de moins de 3 mois : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>CNI 1<sup>ère</sup> demande</u> : <b>sauf</b> si vous produisez un passeport sécurisé valide ou périmé depuis moins de 5 ans ou si l'état civil de votre commune de naissance est dématérialisé</li> <li>• <u>CNI renouvellement</u> : si la carte d'identité est périmée depuis plus de 5 ans, perdue ou volée et que vous ne disposez pas de passeport valide (périmé depuis plus de 5 ans) <b>sauf</b> si le lieu de naissance est une ville dont l'état civil est dématérialisé</li> <li>• <u>Passeport 1<sup>ère</sup> demande</u> : <b>sauf</b> si la carte d'identité est valide ou si l'état civil de votre commune de naissance est dématérialisé</li> <li>• <u>Passeport renouvellement</u> : si le passeport est périmé depuis plus de 5 ans, perdu ou volé et que vous ne disposez pas de Carte nationale d'Identité valide (périmée depuis plus de 5 ans) <b>sauf</b> si l'état civil de votre commune de naissance est dématérialisé</li> </ul>	X	X	X	X
Justificatif de nationalité française : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>CNI 1<sup>ère</sup> demande</u> : (uniquement si vous ne disposez pas d'un passeport sécurisé valide ou périmé depuis moins de 5 ans et si votre nationalité ne ressort pas de votre acte de naissance). Vous n'êtes pas concerné si vous êtes né(e) en France ou à l'étranger d'un parent français ou d'un parent étranger lui-même né(e) en France ou si votre acte de naissance comporte une mention relative à votre nationalité française (décret de naturalisation, déclaration acquisitive par exemple).</li> <li>• <u>Passeport 1<sup>ère</sup> demande</u> : si vous n'avez pas de pièce d'identité valide ni d'acte de naissance (<a href="#">lien</a>)</li> </ul>	X		X	
Timbre fiscal de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Passeport 1<sup>ère</sup> demande ou renouvellement</u> : 86 € pour un majeur ; 17 € pour un mineur entre 0 et 14 ans ; 42 € pour un mineur de 15 à 17 ans</li> <li>• <u>CNI renouvellement</u> : 25 € (uniquement en cas de perte ou de vol)</li> </ul>		X	X	X
Si la carte d'identité est périmée depuis plus de 5 ans, perdue ou volée : un Passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans		X		
Si la carte d'identité est périmée depuis plus de 5 ans, perdue ou volée et que vous ne disposez pas de passeport valide (périmé depuis plus de 5 ans) : Acte de naissance de moins de 3 mois		X		
<b>Pour un mineur, il faudra fournir :</b>				
Justificatif de domicile des parents de moins d'un an (original)	X	X	X	X
Pièce d'identité du parent qui fait la demande (original)	X	X	X	X